

**Cent soixante-quatorzième session**

174 EX/8  
PARIS, le 10 février 2006  
Original anglais

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES :  
RAPPORT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ  
ET OBSERVATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À CE SUJET**

**RÉSUMÉ**

Conformément à la décision 129 EX/5.2.1, le Directeur général communique au Conseil exécutif pour information les rapports annuels du Conseil de l'Université des Nations Unies portant sur la période janvier 2004 - décembre 2005<sup>1</sup>.

Le présent document contient les observations du Directeur général sur l'activité de l'Université et sur la coopération entre l'UNESCO et l'Université au cours de l'exercice 2004-2005.

Décision proposée : paragraphe 13.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons techniques, ces rapports ne seront disponibles qu'en anglais et français, pendant la session.

## Introduction

1. L'Université des Nations Unies (UNU) a pour mission de « contribuer, par la recherche et le renforcement des capacités, à résoudre les problèmes mondiaux urgents auxquels l'ONU, ses Peuples et ses États membres accordent une attention particulière ». Cinq rôles principaux sont essentiels à une telle mission ; l'UNU s'efforce de favoriser la coopération intellectuelle entre les universitaires, les scientifiques et les praticiens à travers le monde (notamment ceux des pays en développement) en jouant le rôle de :

- communauté internationale de chercheurs ;
- passerelle entre l'Organisation des Nations Unies et la communauté universitaire internationale ;
- pôle de réflexion pour le système des Nations Unies ;
- pôle de renforcement des capacités, notamment dans les pays en développement ;
- plate-forme de dialogue pour promouvoir l'innovation et la créativité.

2. L'Université fonctionne comme un « réseau de réseaux » décentralisé dans une perspective véritablement interdisciplinaire et mondiale. Le système de l'UNU comprend le Centre de l'UNU à Tokyo et un réseau international de centres et programmes de recherche et de formation ainsi que de nombreuses institutions associées et coopérantes. On peut citer cinq centres en particulier : (i) l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (UNU/WIDER) à Helsinki (Finlande) créé en 1985 ; (ii) le Centre de recherche et de formation économique et sociale de Maastricht sur l'innovation et la technologie (UNU-MERIT) créé en 1990 aux Pays-Bas ; (iii) l'Institut international pour la technologie des logiciels (UNU-IIST) à Macao (Chine), créé en 1992 ; (iv) l'Institut des ressources naturelles en Afrique (UNU-INRA) à Accra (Ghana), créé en 1990 et qui dispose désormais d'unités opérationnelles au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Namibie et en Zambie ; (v) l'Institut des hautes études (UNU-IAS) à Yokohama (Japon) qui a commencé ses activités en avril 1996 et dont la mission est de trouver des solutions originales, tournées vers l'avenir, pour faire face aux problèmes qui se situent à l'interface des systèmes sociétaux et naturels.

3. L'Université dispose de deux programmes spécialisés : (i) le Programme sur la biotechnologie en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNU-BIOLAC), basé à Caracas (Venezuela) et créé en 1988 ; (ii) le Réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU-INWEH), basé à Hamilton (Canada), créé en 1996. Le dispositif comprend également : (i) l'Institut international pour la formation de dirigeants (UNU-ILI), basé à Amman (Jordanie) et créé en 1995 ; (ii) le Programme sur la nutrition et le développement social, coordonné à partir de l'Université de Cornell (États-Unis) ; (iii) le Programme de formation en géothermie (UNU-GTP), basé en Islande et créé en 1979 ; (iv) le Programme de formation dans le domaine de la pêche (UNU-FTP), créé en Islande en 1998. Récemment, de nouveaux programmes de recherche et de formation ont été initiés : (i) le programme de l'UNU pour les études comparatives sur l'intégration régionale (UNU-CRIS) créé à Bruges (Belgique) en 2001 ; (ii) l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine (UNU/EHS), créé à Bonn (Allemagne) en 2003.

## Principaux thèmes et programmes

4. Les activités relevant du programme de l'ONU s'articulent autour de deux grands domaines :

- (i) **Paix et gouvernance.** L'accent est mis sur l'organisation et les mesures en faveur d'une recherche qui débouche sur des recommandations pratiques pour faire face aux problèmes actuels, et qui identifie les tendances longues qui pourraient avoir des incidences sur la paix, la sécurité et la gouvernance mondiales. On compte parmi les réalisations les plus significatives une série d'importants ateliers de recherche internationaux sur le thème « La crise en Iraq et l'ordre mondial », une conférence en Irlande sur la justice internationale et l'obligation de rendre des comptes, ainsi que la publication d'un ouvrage sur le rôle des Nations Unies dans la défense et la promotion de la démocratie.
- (ii) **Environnement et développement.** L'accent est mis sur les interactions entre les activités humaines et l'environnement naturel et leurs incidences sur le développement humain et le bien-être. Ce programme adopte une approche multidisciplinaire associant sciences naturelles et sciences sociales et s'efforce tout particulièrement d'introduire des perspectives mondiales, notamment celles des pays en développement et des pays en transition. Les principales réalisations en 2004-2005 ont été les suivantes : des initiatives sur la gestion durable des ressources naturelles dans la région du haut Pamir et le massif du Pamir Alaï ; l'inauguration du cours d'été de l'ONU pour experts de l'environnement, nouvelle initiative visant à faire de l'ONU le point focal pour l'échange des connaissances et à renforcer ainsi l'approche holistique des questions d'environnement à l'échelle planétaire ; la finalisation d'une étude scientifique mondiale devant conduire à l'harmonisation des méthodes utilisées pour définir des normes alimentaires basées sur les nutriments ; création d'un réseau sur la biotechnologie et la préservation des œuvres d'art pour aider les chercheurs et les restaurateurs d'art des pays en développement à utiliser les outils des biotechnologies modernes pour la conservation de leur patrimoine culturel.

5. **Problèmes transversaux.** Bien que de nombreux projets de recherche de l'ONU portent sur des problèmes ou des domaines d'étude spécifiques et bien définis, une part importante des travaux de l'ONU est de nature transsectorielle et multidisciplinaire. Plusieurs activités transversales ont été menées à bien en 2004-2005, notamment : la troisième d'une série de conférences sur la mondialisation organisée conjointement par l'ONU et l'UNESCO en août 2004, à Tokyo, sur le thème « Mondialisation et patrimoine culturel immatériel : opportunités, menaces et défis ». D'éminents spécialistes de la mondialisation et de la diversité culturelle ont étudié les moyens d'utiliser les points forts de la mondialisation pour améliorer la compréhension mutuelle et le respect du patrimoine immatériel à l'intérieur des groupes et des communautés et entre eux, de sensibiliser la population mondiale à l'importance du patrimoine culturel immatériel et de célébrer ce patrimoine. La quatrième conférence de cette série - sur le thème « Pour un avenir viable - Mondialisation et éducation au service du développement durable » - s'est tenue à Nagoya (Japon) en juin 2005. Des experts y ont débattu de la façon dont l'éducation peut préparer une génération nouvelle à contribuer au développement durable, à la paix et à la sécurité humaine, ainsi que du rôle de l'apprentissage en ligne, des initiatives régionales et de l'enseignement supérieur. En ce qui concerne une importante question transversale, à savoir l'égalité entre les sexes, les travaux de l'Université ont été axés sur les migrations et l'amélioration de la qualité de la recherche et de l'élaboration des politiques dans les domaines relatifs à l'égalité entre les sexes.

6. **Renforcement des capacités.** L'ONU propose trois types de formations supérieures spécialisées : des stages et ateliers de courte durée (une semaine à deux mois) ; des programmes longs (trois à douze mois) pour universitaires de troisième cycle et professionnels ; des programmes d'études diplômants pour les étudiants en maîtrise de sciences ou en doctorat, venant essentiellement de pays en développement. Les cours couvrent un large éventail de domaines : résolution des conflits, droits de l'homme, coopération internationale et développement, leadership, biodiversité, développement durable, pêche, technologie alimentaire, télédétection et technologie des logiciels. Des bourses sont également accordées pour la préparation de doctorats et en faveur des universités de pays en développement.

7. **Relations avec le système des Nations Unies.** Avec l'indépendance intellectuelle que lui garantit sa charte, l'ONU est le mieux à même de contribuer au progrès des connaissances relatives à la mission et aux travaux des Nations Unies, et d'assurer l'application de ces connaissances à l'élaboration de politiques, stratégies et programmes d'action rigoureux. En 2004-2005, l'ONU a continué de travailler avec plus de 30 partenaires du système des Nations Unies. L'Université maintient un dialogue permanent avec les organisations sœurs des Nations Unies pour déterminer les besoins spécifiques en termes de recherche et de développement des capacités, et elle souhaite renforcer encore cette coopération grâce à des activités et des initiatives complémentaires.

8. **Diffusion des résultats et information du public.** Il est particulièrement important pour le plein succès de l'ONU que celle-ci soit capable de diffuser les résultats de ses travaux d'une manière efficace et ciblée, en apportant l'information la plus « pertinente » à ceux qui en ont le plus besoin, dans les meilleurs délais et sous une forme aisément exploitable. L'ONU s'y efforce en utilisant les supports imprimés traditionnels (livres, articles de journaux, documents de réflexion et de travail, notes d'orientation, brochures et bulletins), les nouveaux supports numériques (sites Internet, formation en ligne, CD-ROM) et les forums publics (par exemple, conférences, colloques, ateliers, communications diverses). Encourager la diffusion des informations scientifiques les plus récentes et des meilleures pratiques vers les pays en développement et faire connaître les activités de l'ONU dans les pays hôtes sont deux priorités essentielles. En 2005, par exemple, l'ONU a produit 38 ouvrages, 106 articles pour des revues pratiquant l'examen collégial, 34 notes d'orientation, 183 documents de réflexion et de travail, et de nombreuses autres publications, telles que des chapitres à l'intérieur d'ouvrages collectifs, des articles de magazines et journaux, des comptes rendus de conférences. L'Université a également organisé de nombreux colloques, conférences et autres manifestations publiques, comme la série de conférences U Thant, une série de conférences annuelles à Tokyo, Maastricht, Addis-Abeba et Helsinki, mais aussi d'autres manifestations annuelles comme l'initiative conjointe UNU-UE du Forum mondial de Tokyo, le colloque de la Journée de l'Afrique, et toute une série de séminaires mondiaux destinés à apporter aux étudiants et jeunes professionnels une meilleure compréhension des grands problèmes du monde et du rôle des Nations Unies pour y faire face, séminaires organisés dans sept localités différentes, au Japon, en République de Corée et aux États-Unis.

9. **Financement et personnel de l'ONU.** En 2004 et 2005, l'ONU a employé 277 personnes dans le monde, coordonné des activités avec 458 partenaires institutionnels, accueilli, seule ou en partenariat, près de 300 manifestations publiques au Japon et à l'étranger, et reçu plus de 3,6 millions de visiteurs sur son site Internet. Pour l'exercice biennal 2004-2005, le budget de l'Université a été de 81.342.000 dollars.

10. **Recrutement du nouveau recteur.** Le recteur de l'ONU, Hans Van Ginkel, partira à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2006, soit un an avant la fin de son mandat. Le processus de recrutement de son successeur est actuellement en cours. Une liste restreinte de candidats a été établie et une nomination devrait intervenir d'ici septembre 2006.

11. **Coopération entre l'UNESCO et l'UNU.** Outre les conférences annuelles conjointes sur les questions relatives à la mondialisation, évoquées plus haut, l'UNU et l'UNESCO travaillent ensemble à une étude importante sur la situation de l'enseignement supérieur en Iraq. Cette étude a fait l'objet d'une couverture médiatique internationale en 2005. L'UNU a également entrepris une série d'activités liées à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) - pour laquelle l'UNESCO est l'organisation chef de file - en particulier la désignation des huit premiers « centres d'expertise régionaux », qui sont des réseaux d'organisations actives dans les domaines de l'éducation formelle, non formelle et informelle ; ils ont pour mission d'assurer une éducation au service du développement durable dans les communautés locales ou régionales dans lesquelles ils s'inscrivent. Les centres régionaux sont destinés à devenir des plates-formes innovantes pour échanger informations et expériences, promouvoir le dialogue entre les parties prenantes intéressées et créer un ensemble de connaissances local ou régional. Les deux organisations ont continué à encourager la coopération entre plusieurs réseaux régionaux dans les activités de suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, avec le Réseau mondial pour l'innovation dans l'enseignement supérieur (GUNI). La coopération se poursuit dans le cadre du programme UNITWIN/Chaires UNESCO-UNU dans certains domaines tels que l'étude de l'application de la notion d'« émissions zéro » en Afrique, la formation de dirigeants, la technologie végétale, les ressources en eau, le développement durable et la paix, et l'économie mondiale au service du développement durable. L'Université et l'UNESCO ont également poursuivi le modeste programme d'échange de personnel entrepris en 2001.

12. Poursuivre la coopération avec l'Université est de la plus grande importance compte tenu du rôle intellectuel que jouent les deux organisations dans un espace mondialisé. La recherche de la paix et de la sécurité doit être une préoccupation constante, et l'UNU continuera à jouer un rôle important dans la DEDD.

### **Projet de décision proposé**

13. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant la décision 129 EX/5.2.1,
2. Ayant examiné le document 174 EX/8,
3. Reconnaissant le rôle clé de l'Université des Nations Unies en tant que passerelle entre la communauté académique internationale et les Nations Unies,
4. Reconnaissant en outre l'excellente qualité des relations qui se sont développées entre l'UNU et l'UNESCO au fil des ans,
5. Exprime sa satisfaction pour le développement du programme et des activités de l'UNU et pour la participation active de l'UNU au programme et aux activités de l'UNESCO ;
6. Exprime également sa gratitude au Gouvernement du Japon pour le soutien financier et intellectuel qu'il apporte à l'UNU ;
7. Exprime en outre sa gratitude aux États membres qui abritent des centres de recherche et de formation (RTC) pour leur soutien financier et intellectuel ;

8. Remercie les gouvernements et les organisations qui ont contribué aux fonds-en-dépôt de l'Université et accordé leur soutien aux centres de recherche et de formation ainsi qu'aux programmes ;
9. Invite l'Université à poursuivre ses efforts en faveur des activités dans les pays en développement ;
10. Invite en outre le Directeur général à procéder au recrutement du nouveau recteur dans les conditions et délais appropriés, à lui faire part de son soutien et à lui communiquer les termes de la présente décision.